

NOTE POUR LE DOSSIER SEN/02/T13

**RAPPORT VISITE DE TERRAIN
DU 04 AU 06 AOUT 2003
(Cheikh Tidiane MBENGUE/Marame LEYE/LO)**

I – INFORMATION DE BASE SUR LE PROJET :

Code et Titre du projet : SEN/02/T13-« Appui à la Promotion des moyens d'existence durable en appui à la mise en œuvre des Programmes de développement villageois de Lambaye et Baba Garage »

Agent gouvernemental d'exécution : Ministère du Développement Social

Date de démarrage : **Date prévue :** Septembre 2002 **Date effective :** janvier 2003

Date d'achèvement : **Date prévue :** Septembre 2003 **Date estimée actuellement :**
Décembre 2003

II – OBJET DE LA MISSION :

La mission est organisée dans le cadre du suivi des activités de mise en place des Mutuelles d'Épargne et de Crédit (MEC) ainsi que des Activités Génératrices de Revenus (A.G.R) du projet cité en objet, dans le Département de Bambey.

Les activités envisagées ont pour but d'aboutir à une revue de l'état de réalisation physique du cadre logique de Septembre 2002.

N.B. La mission et les visites des sites ont été effectués en compagnie de Monsieur Cheikhou Omar Faye, VNU National du Programme SEN /02 /T13.

III – CONSTATATIONS/CONCLUSIONS :

Idée Directrice / Conception du Projet

Le présent projet s'inscrit dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté dans une optique de durabilité. Les initiatives déjà développées mettent en évidence la nécessité d'alliances/partenariats permettant la réalisation des trois composantes : (i) renforcement des capacités des collectivités locales (gouvernance locale); (ii) réalisation des infrastructures de base; (iii) promotion de moyens d'existence durable. Selon une démarche participative et contractuelle, le projet permettra aux populations bénéficiaires de lier la préservation de l'environnement et la promotion d'activités génératrices de revenus. Au niveau des sites retenus il a été mis en place des comités inter-villageois de développement (CIVD). Les actions envisagées vont conduire à la mise en place d'un mécanisme de financement des moyens d'existence durable dont les CIVD seront les propriétaires.

Résultats Visés :

Deux (02) mutuelles d'épargnes et de crédit mis en place et fonctionnelles à Lambaye et Baba Garage.

Un portefeuille d'au moins quinze (15) micros projets approuvés et lancés.

Accords de Coordination/Partenariats : Réseau Afrique 2000

3.1 – LAMBAYE

3.1.1 – AU NIVEAU DE LA MUTUELLE

- L'agrément de la mutuelle n'a pas encore été délivré par la cellule d'Assistance Techniques aux Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (AT/CPEC) du Ministère des Finances du fait d'états financiers non conformes, de gérant non formé en comptabilité, de casiers judiciaires expirés pour certains membres du bureau ;
- Les locaux de la mutuelle sont jugés adéquats par l'AT/CPEC mais l'exiguïté des locaux pose à la fois des problèmes d'aération et de sécurité ;
- Les équipements de la mutuelle ne sont pas encore en place (ordinateurs, coffre fort)
- Le local n'est pas encore doté de courant électrique ;
- La formation du gérant et des membres du bureau n'est pas encore réalisée ;
- Les carnets des membres et les registres pour le suivi de la comptabilité de la mutuelle ne sont pas confectionnés ;
- Le Conseil d'Administration (C.A) de la mutuelle a noté une démobilisation des populations à cause des retards enregistrés dans la mise en œuvre du projet et des difficultés de communication avec l'unité de coordination du projet ;
- Les charges courantes grèvent considérablement le budget de la mutuelle du fait de la faiblesse du capital social et des retards enregistrés dans la collecte des droits d'adhésion des membres.

3.1.2 – AU NIVEAU DU CIVD :

- Le taux de recouvrement du FAIL mis en place à Lambaye lors du PELCP est des plus faible (environ 60%) et le CIVD rencontre de sérieux problèmes de leadership
- Les bénéficiaires décident, de plus en plus et de façon unilatérale, de ne plus rembourser les montants dus au CIVD prétextant l'absence des structures de suivi dûment désignés,
- Un flou institutionnel entoure le CIVD quant à sa responsabilité sur les recouvrements et l'application de sanction à l'encontre des débiteurs récalcitrants
- Les organismes d'appui conseil et de suivi avec qui le Réseau Afrique 2000 a contracté n'assurent plus correctement leur mission du fait de l'arrêt du paiement de leurs prestations (difficultés du Réseau Afrique 2000 de mobiliser les fonds du PELCP et du Programme d'Assistance)

3.1.3 – LES ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT :

- Un retard a été noté dans la mise en place des fonds gérés par le PMF/FEM

- Les bénéficiaires sont déjà identifiés et ont essayé de combler le retard par des initiatives propres grâce à la contrepartie du PMF/FEM
- Les clôtures et des pépinières sont en place
- Le champs du CIVD ne fait encore l'objet d'activités majeures
- Les activités génératrices de revenus n'ont pas démarré

3.2 – BABA GARAGE

3.2.1 – AU NIVEAU DE LA MUTUELLE :

- L'agrément de la mutuelle n'a pas encore été délivré par l'AT/CPEC du fait d'états financiers non conformes, de gérant non formé en comptabilité ;
- Les équipements de la mutuelle (ordinateurs, coffre fort) ne sont pas encore en place ;
- Les conditions de réception des clients futurs de la mutuelle sont bonnes du fait du caractère spacieux des locaux ;
- Le courant électrique n'est pas encore installé ;
- Un contrat formel n'est pas établi entre la mutuelle et le propriétaire des locaux ;
- La formation du gérant et des membres du bureau n'est pas encore réalisée ;
- Les carnets des membres et des registres pour le suivi de la comptabilité sont déjà disponibles.

3.2.2 – AU NIVEAU DU CIVD :

- Le taux de recouvrement des subventions FAIL est relativement correct (environ 90%) et seul le groupement des jeunes de Baba Garage connaît des difficultés de paiement. Sur un montant de 3 500 000 FCFA, ils n'ont pu rembourser que 1 500 000 FCFA.
- Le suivi des projets est bien réalisé par le CIVD qui a centralisé dans son compte bancaire l'ensemble des sommes déjà recouvrés

3.2.3 – LES ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT :

- les activités agroforestières et de gestion des ressources naturelles ont timidement démarré du fait des problèmes d'eau et du retard enregistré dans la mise en place de la contrepartie du PMF/FEM ;
- les activités génératrices de revenus n'ont pas démarré ;
- Des pépinières sont déjà mises en place à Keur Makhoudia. Quelques-uns des champs destinés aux CIVD ont également été clôturés grâce à la contrepartie du PMF/FEM.

3.3 – NGOYE

3.3.1 – AU NIVEAU DE LA MUTUELLE :

- L' AT/CPEC n'a mentionné qu'une seule remarque de clarté de la photocopie de la liste des membres de la mutuelle pour la délivrance de l'agrément de la mutuelle ;
- Une très bonne mobilisation des membres de la mutuelle et beaucoup d'initiatives ont été prises (cartes de membres, carnets de gestion, sensibilisation à travers les activités du CIVD) ;
- Les carnets et les registres sont déjà acquis ;

- le nombre d'adhérents augmente de jour en jour ;
- Les locaux de la mutuelle ont été jugés fonctionnels par l'AT/CPEC mais ne disposent pas de courant électrique ;
- Il existe une bonne collaboration entre la Mutuelle et le CIVD ;
- La mutuelle a été renforcée en terme de formation de la part de la Mutuelle de Diourbel XEWEUL SYSTEM qui a bénéficié des fonds du PELCP et du F.P.E.

3.3.2 – AU NIVEAU DU CIVD :

- Le taux de recouvrement des crédits avoisine les 99% ;
- Le CIVD réclame plus de responsabilités en ce qui concerne le suivi et la mise en œuvre des activités financées dans la communauté rurale.

3.3.3 – LES ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT :

- Le CIVD et la communauté rurale de Ngoye ne bénéficient pas des fonds d'accompagnement en ce qui concerne les activités agroforestières et génératrices de revenus.

3.4 – CONCLUSIONS :

- L'unité de coordination du projet doit accélérer la procédure de recrutement des consultants pour la formation et profiter de cette séance pour finaliser avec les CA les questions relatives aux formalités administratives dans les meilleurs délais ;
- Elle doit appuyer la mutuelle de Baba Garage dans l'élaboration du contrat de location avec un tiers propriétaire et celles de Ngoye et de Lambaye à disposer des contrats d'affectation concédés par le conseil rural ;
- Les locaux des mutuelles doivent être dotés de courant électrique le plus rapidement possible avant la mise en place du matériel informatique ;
- Le CIVD de Lambaye doit organiser une concertation générale entre l'ensemble des acteurs de la communauté rurale et les organismes d'appui pour proposer des solutions idoines au non-recouvrement des subventions dans la communauté rurale ;
- Des actions d'envergure doivent être menées afin de rattraper le temps perdu à la mise en place des périmètres agro-forestiers ;
- Un axe de collaboration doit être formalisé entre les Mutuelles et Xéweul Système afin de profiter de son expérience capitalisée lors de la mise en œuvre du PELCP et sa capacité de mobilisation de ressources développée avec le FPE ;
- Une revue tripartite à mi-parcours doit être exécutée au regard du niveau d'avancement du projet ;
- Le VNU du projet doit être plus présent sur le terrain, voir y être détaché pour pallier les difficultés actuelles de suivi/recouvrement, assurer un transfert adéquat des responsabilités des CIVD aux Mutuelles, consolider les CIVD pour garantir leur durabilité, maintenir la mobilisation des populations jusqu'à la mise en place du PAREP, et garantir l'arrêt du projet à la date indiquée.

IV – RECOMMANDATIONS/MEMORANDUM DES ACTIONS

IV.1 – Mémoire LAMBAYE :

Rubriques	Constatations	Actions recommandées	Maître d'œuvre	Associés	Date/Délai
Etat d'Avancement des Activités	La mutuelle n'a pas encore d'agrément	Préparer de nouveaux états financiers	Unité de Gestion du Projet	AT/CPEC	15/09/03
	Les équipements de la mutuelle ne sont pas encore en place	Finaliser le choix des fournisseurs et livrer le matériel sur place	Unité de Gestion du Projet		15/09/03
	Le local n'est pas encore doté de courant électrique	Se connecter au réseau de la SENELEC	Mutuelle	Unité de Gestion du Projet	immédiat
	La formation du gérant et des membres du bureau n'est pas encore réalisée	Former le gérant et les membres de la mutuelle en comptabilité	Unité de Gestion du Projet	ATCPEC	15/09/03
	Les carnets des membres et les registres pour le suivi de la comptabilité de la mutuelle ne sont pas confectionnés	Demander des factures pro format et enclencher la procédure	Mutuelle	Unité de Gestion du Projet	Immédiat
	Des difficultés de communication entre les bénéficiaires et l'Unité de Coordination du projet sont notées	Entretenir des liaisons téléphoniques fréquentes et détacher le VNU sur le terrain	Unité de Gestion du Projet	Mutuelle	Immédiat
	Les charges courantes actuelles sont lourdes pour le budget de la mutuelle	Favoriser la collecte des droits d'adhésion des membres	Mutuelle		Immédiat
	Les travaux du local attendent d'être terminés après livraison du coffre	Finaliser la sécurisation du local	Mutuelle		20/09/03

IV.2 – Mémorandum BABA GARAGE :

Rubriques	Constatations	Actions Recommandées	Maître d'œuvre	Associés	Date/Délai
Etat d'Avancement des Activités	La mutuelle n'a pas encore d'agrément	Préparer de nouveaux états financiers	Unité de Gestion du Projet	AT/CPEC	15/09/03
	Les équipements de la mutuelle ne sont pas encore en place	Finaliser le choix des fournisseurs et livrer le matériel sur place	Unité de Gestion du Projet		15/09/03
	La formation du gérant et des membres du bureau n'est pas encore réalisée	Former le gérant et les membres de la mutuelle en comptabilité	Unité de Gestion du Projet	AT/CPEC	15/09/03
	Les carnets des membres et les registres pour le suivi de la comptabilité de la mutuelle ne sont pas confectionnés	Demander des factures pro format et enclencher la procédure	Mutuelle	Unité de Gestion du Projet	Immédiat
	Des difficultés de communication entre les bénéficiaires et l'Unité de Coordination du projet sont notées	Entretenir des liaisons téléphoniques fréquentes et détacher le VNU sur le terrain	Unité de Gestion du Projet	Mutuelle	Immédiat
	Les charges courantes actuelles sont lourdes pour le budget de la mutuelle	Favoriser la collecte des droits d'adhésion des membres	Mutuelle		Immédiat
	Le CIVD rencontre des problèmes pour recouvrer les sommes accordées aux jeunes de baba garage	Tenir une réunion signifier une mise en demeure aux jeunes et arrêter un moratoire de paiement	CIVD	Mutuelle/ conseil rural/ préfecture/ Réseau Afrique 2000	Immédiat
	Il n'y a pas de contrats formalisés entre la mutuelle et le propriétaire des locaux	Etablir un contrat	Mutuelle	Unité de Gestion du Projet	Immédiat

IV.3 – Mémorandum NGOYE :

Rubriques	Constatations	Actions Recommandées	Maître d'œuvre	Associés	Date/Délai
Etat d'Avancement des Activités	La mutuelle n'a pas encore d'agrément	Refaire la photocopie lisible de la liste des membres de la mutuelle tel que réclamée par l AT/CPEC	Unité de Gestion du Projet	ATCPEC	Immédiat
	Les équipements de la mutuelle ne sont pas encore en place	Finaliser le choix des fournisseurs et livrer le matériel sur place	Unité de Gestion du Projet		15/09/03
	La formation du gérant et des membres du bureau n'est pas encore réalisée	Former le gérant et les membres de la mutuelle en comptabilité	Unité de Gestion du Projet	ATCPEC	15/09/03
	Des difficultés de communication entre les bénéficiaires et l'Unité de Coordination du projet sont notées	Entretenir des liaisons téléphoniques fréquentes et détacher le VNU sur le terrain	Unité de Gestion du Projet	Mutuelle	Immédiat
	Les charges courantes actuelles sont lourdes pour le budget de la mutuelle	Favoriser la collecte des droits d'adhésion des membres	Mutuelle		Immédiat
	Les activités d'accompagnement en agro-foresterie et en AGR n'ont pas été prévues dans le présent projet	Envisager un avenant entre le projet et le PMF/FEM pour permettre de mobiliser des ressources supplémentaires pour l'appui à Ngoye qui du reste enregistre d'excellents résultats.	Unité de Gestion du Projet	Réseau Afrique 2000	